NOS. 568 ET 570 JOURNAL QUOTIDIEN. RUE SUSSEX.

LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
ABONNEMENT:
Un An, en Ville - - $4.00
Un An, par la Poste $3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - Redacteur.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA.
ABONNEMENT:
Un An, en Ville - - $2.00
Un An, par la Poste $1.00

12eme. Annee. No. 260. Ottawa, Mercredi 30 Decembre 1891. Le Numero : 2 Cents.

M. RIBOT

Il est loin d'être sans mérites, il est doué même d'une grande valeur ; mais avouez aussi que le hasard des temps l'a servi avec une rare prédilection ! Bien des événements s'étaient déroulés sur notre continent depuis vingt ans ; aucun, par son importance, n'approche de celui qu'a vu, qu'a préparé même, qu'a consacré le ministère de M. Ribot.

Je l'ai déjà dit ici ; rien dans la tournure d'esprit de M. Ribot ne l'appelait spécialement à la direction des affaires étrangères ; cependant, parmi les dix-neuf ministres que ce département a consommés, à partir de la révolution du 4 septembre 1870 jusqu'à la fin d'octobre 1891, s'il n'est pas le premier, il est certainement un des premiers par la maturité et le discernement. N'écoutez pas les gens qui vous disent que le bonheur lui est venu en dormant : M. Ribot s'est mis patiemment à sa recherche et l'a poursuivi de toute son âme. A lui, au ministère dont il fait partie, appartiennent en propre les actes décisifs, qui ont dénoué une situation traînante et fait briller le feu qui couvait sous la cendre.

M. Ribot, je crois, ne dépasse pas quarante-neuf ans. L'homme est donc encore jeune, ou plutôt il est en pleine possession de ses qualités intellectuelles. Grand, un peu maigre, les cheveux toujours abondants et la barbe touffue, on devine en l'abordant, qu'il aime l'étude, qu'il cultive la plume et la parole avec une égale facilité, et que la science du droit surtout lui est familière. Nous l'avons tous connu autrefois directeur des affaires criminelles, et ensuite secrétaire-général au ministère de la justice, à son entrée dans la vie publique ; puis, l'activité parlementaire ne tarda pas à l'absorber : il est député du Pas-de-Calais depuis 1878.

Il a parlé souvent à ce titre, et déjà plusieurs fois comme ministre. Sa parole est un peu froide, mais elle a de l'élégance, de la précision et de l'ampleur. Elle n'entraîne pas les assemblées, mais elle porte la conviction et elle fait la clarté chez elles, chaque fois qu'elles ne sont pas dominées par le parti pris et la passion politique. C'est précisément ce qui lui est arrivé, en exposant les principales lignes de la politique française sur le Maroc, l'Egypte et le maintien de l'ambassade de la République française près le Vatican. Je serai moins affirmatif au sujet du discours de M. Ribot sur l'incident des pèlerins, et j'expliquerai plus loin pourquoi.

Un ministre des affaires étrangères n'a d'ailleurs pas besoin d'éloquence, et s'il en a, il doit fuir la tentation de s'en servir fréquemment ; le sujet ne prête pas. Voyez en Angleterre : la politique extérieure n'a jamais pour organe à la Chambre des députés le principal orateur du cabinet. Gladstone passe invariablement la main à un de ses collègues : le marquis de Salisbury va s'échouer volontairement à la Chambre des lords.

***

Quand M. Ribot s'est assis sur le fauteuil abandonné par M. Spuller, la position internationale de la France n'était pas commode. Non-seulement la triple alliance était conclue, mais elle cherchait déjà à se renouveler. Les trois puissances dont elle se compose avaient calculé que le traité, qui les liait entre elles, tombait à échéance, l'année même où les élections anglaises auraient lieu, l'année 1892, et qu'il fallait prendre ces précautions en vue d'un ministère Gladstone ; de plus, M de Bismarck venait d'être congédié, et le jeune Empereur avait hâte de se répandre sur la grande scène. Il était dans cet état d'esprit si bien décrit par M. de Bismark, au début de sa disgrâce, à un correspondant: « Ce jeune homme est comme un chien de chasse qui aboie après tout le monde, qui touche à tout et qui renifle tout. »

Les négociations ne tardèrent donc pas à commencer. Les stipulations de l'alliance austro-allemande de 1879, loin de nous menacer, nous concernaient à peine. Celles de 1887, renouvelées en 1891, nous visent au contraire directement. En effet, l'Italie y a pris l'engagement de faire cause commune avec l'Allemagne contre nous, le cas échéant : l'Allemagne, de son côté, a garanti à l'Italie l'intégrité de son territoire. L'Autriche arrive ensuite, qui lui assure les mêmes avantages, contre une renonciation définitive à Trieste et au Trentin, et le maintien absolu de la liberté du Pape, sur la base de la loi des garanties de 1876.

Le plus grand mystère entoura les négociations ; un mystère tout aussi absolu, sinon tout aussi impénétrable, pèse sur les traités qui en contiennent les résultats, et si le roi d'Italie, en compagnie de son premier ministre, a abordé l'autre jour ce chapitre avec M. de Giers, c'est en usant de précautions infinies. Tout au plus le roi Humbert a-t-il fait ressortir à son interlocuteur que les intérêts de la Russie et de l'Italie ne s'entre-choquent directement nulle part dans le monde, et par conséquent que la triple alliance ne saurait les mettre en lutte.

La diplomatie française a suivi d'aussi près que possible les péripéties de ces négociations, et elle en a profité, comme c'était son devoir, pour activer les progrès de l'entente franco-russe. Ici également, la vigilance et le zèle de M. Ribot n'ont pas été en défaut.

***

Sont venues presque aussitôt les démonstrations de Cronstadt et les déclarations de l'empereur Alexandre III. Après six semaines de stupeur, l'Europe s'est résignée à en prendre son parti, et le chancelier impérial d'Allemagne est allé jusqu'à avouer que l'entente franco-russe était un événement heureux, puisqu'il avait pour conséquence le rétablissement de l'équilibre européen.

Mais pendant ce temps, une question se posait sur toutes les lèvres : Qu'y a-t-il dans l'entente franco-russe ? Comment est-elle libellée ? Est-ce une convention militaire ou un traité d'alliance ? On cite même le correspondant à Paris d'un journal étranger qui, à trois ou quatre reprises, prétend avoir reçu de Saint-Pétersbourg l'analyse de ce précieux document et qui nous en a servi, sans rire, les stipulations.

Voyons, confrère, n'abusez pas à ce point de la crédulité publique. Que vous soyez assez habile pour construire sur un tel sujet une série d'hypothèses plus ou moins vraisemblables, d'accord ! Mais quant à des pièces authentiques, croyez-moi, il ne vous en tombera jamais sous la main Le traité d'alliance franco-russe, conclu après Tilsit, le 7 juillet 1807, a été publié seulement il y a un an, d'après l'original conservé aux Archives de Pétersbourg.

Ah ! sans doute, la triple alliance aurait un intérêt de premier ordre à connaître dans quelle mesure, pour quel objet les deux puissances sont enchaînées l'une à l'autre, où elles se jetteraient, en cas de guerre, avec leurs forces respectives et comment elles diviseraient la coalition. Les cabinets intéressés ne lui laisseront rien pénétrer de ce secret. Il n'y a qu'un danger, c'est la Chambre des députés ; mais jusqu'ici il paraît bien convenu que M. Ribot restera muet sur ce point. L'essentiel est que le public sérieux sente la France sortie de son isolement et en mesure de répondre désormais aux provocations qui revêtiraient un caractère sérieux.

Au milieu de ces préoccupations, M. Ribot entreprenait de désencombrer le ministère du quai d'Orsay. Les décrets ayant institué les concours pour l'admission dans les carrières diplomatique et consulaire n'avaient pas limité le nombre des attachés. Il en était résulté un état pléthorique, en d'autres termes un personnel bien supérieur au chiffre des vacances. Sans crainte de soulever des récriminations et des murmures, M. Ribot a taillé à droite et à gauche dans ce personnel et a finalement réduit à trente le nombre des places qui seront mises annuellement au concours à l'avenir. Le ministre dans cette occasion me rappelle M. de Persigny qui, allant déjeûner un jour chez M. de Falloux, celui-ci victime, celui-là ministre du coup d'Etat, fit son entrée la figure toute bouleversée : « —Eh ! mon Dieu ! que vous arrive-t-il donc ? lui demanda M. de Falloux. — Ce qui m'arrive, répondit l'invité, c'est de ne plus pouvoir supporter la vie que je mène. J'ai beau fermer ma porte par les consignes les plus sévères, rien ne rebute les solliciteurs. Tout à l'heure, il y en avait dans ma pauvre antichambre sept ou huit qui m'avaient déjà harcelé de leurs correspondances. Je suis sorti de mon cabinet, un pistolet dans chaque main, en leur criant : « Si vous ne sortez tous, je fais feu. » — Seulement, les solliciteurs de M. Ribot, à la différence de ceux de M. de Persigny, étaient munis de leurs titres d'admission.

***

Telles sont les grandes lignes du ministère Ribot : je voudrais être aussi à l'aise pour juger sa conduite dans l'incident des pèlerins. J'admets qu'au premier moment l'idée soit venue au cabinet d'inviter l'épiscopat français, à s'abstenir de toute participation nouvelle dans les démonstrations organisées en faveur du chef de l'Eglise catholique ; mais alors à quoi bon donner à cet avertissement de la publicité, quand il était si facile de le tenir secret et d'éviter ainsi les polémiques qui ont suivi ? J'irai plus loin : le cabinet français était-il vraiment bien inspiré, en envoyant avec tant de hâte ses instructions aux évêques, et son premier devoir, au contraire, n'était-il pas d'attendre des satisfactions du gouvernement italien, au lieu de lui en donner ?

Le général Menabrea arrivé depuis lors à Paris, après avoir joué, dit-on, son rôle dans la mise en scène du fameux déjûener de Monza, se rend dès le lendemain chez M. Ribot pour lui exprimer tous les sentiments pacifiques et amicaux de cette chère Italie. Protestations de commande que tout cela ! Le gouvernement du roi Humbert a laissé assommer nos compatriotes pendant quarante-huit heures, dans Rome capitale ; il nous fait parvenir maintenant des regrets. Mais en attendant, toute une population, à laquelle il n'a pas osé livrer combat, s'est délectée, à bouche que veux-tu, du cri de : *Vive Sedan !* A la vérité, nous avons moins de chance que nos illustres voisins : quand nous sommes battus, nous perdons du territoire ; eux, quand ils le sont, ils en gagnent.

Certes, je suis l'ennemi à outrance de la politique fanfaronne, et je ne demande pas qu'on traite les Italiens avec moins de circonspection que les Allemands. Mais à mon sens, les premiers ont dépassé toute mesure, et je doute que, menés avec plus de rondeur par nous, il se fussent crus encouragés par l'Allemagne et l'Autriche à nous résister. Les Italiens en nous insultant, en déversant sur des Français les outrages et les coups, n'avaient pas pris garde qu'ils atteignaient dans leur exaspération l'indépendance du Pape lui-même. Or, en cela ils violaient, sinon la triple alliance elle-même, du moins une clause de leur traité avec l'Autriche. Le terrain était donc mauvais pour chercher une chicane à la France, et nous avons vraiment trop fait pour y couper court.

Le Congres de la Paix

Les congrès de la paix se succèdent à Rome. Il y a un mois, c'était le congrès interparlementaire de la paix. C'était, ces jours derniers, le congrès des sociétés populaires d'amis de la paix. Celui-ci a été plus agité que celui-là. Il peut l'être tant qu'il voudra. On ne persuadera jamais au monde, et au sens commun, que la guerre puisse sortir d'un congrès de la paix, même quand ce congrès a lieu à Rome.

Les membres français du congrès interparlementaire sont de retour ici. Ils se montrent fort étonnés du peu de bruit qu'a fait en France leur tentative. Ils ont pris là-bas des résolutions les plus sages et travaillé avec courage pour notre bonheur. Les Français ont été l'objet d'une sympathie toute particulière. M. Frédéric Passy, qui déploie dans tous ces congrès un zèle d'apôtre, a été récompensé de son dévouement par le respect de tous ses collègues. La population elle-même s'est émue. Quand les membres du congrès, après la clôture de leurs travaux, ont fait une excursion à Naples, ils y ont été reçus comme des amis et des précurseurs. La France n'est pas, comme on le répète sans cesse dans un certain monde, traitée en ennemie par le reste de l'Europe ; elle n'a pas cessée d'être aimée et respectée, même en Italie. Les gouvernements peuvent lui être malveillants, mais il n'en est pas de même des peuples ; ou, s'il y avait quelques nuages, l'action généreuse des amis de la paix a réussi à les dissiper.

Il y a cette différence, outre plusieurs autres, entre les deux congrès, qu'on ne demande aux sociétés que d'être nombreuses. Elles se sont disputés à Rome pour arrêter un programme. Qu'en feront-elles, de ce programme ? Il ne servira qu'à rendre leur recrutement plus difficile. Tant qu'elles ont été réduites à quelques milliers de membres, elles n'étaient rien ; elles commencent à se compter par centaines de mille ; quand elles en seront aux millions, il faudra songer à elles. Pour le moment, on n'a qu'un conseil à leur donner : « Croissez et multipliez ! »

Le congrès interparlementaire est tout autre chose. Chacun de ses membres possède dans son pays une part de la souveraineté. Ces groupes pacifiques sont plus faciles à constituer que les groupes politiques, précisément parce qu'on n'est pas obligé, pour y entrer, de renoncer à ses idées et à son parti. M. Frédéric Passy et M. de Douville-Maillefeu appartiennent en France à des partis très opposés ; il leur arrivera fréquemment de se combattre sur les questions intérieures ; ils ne sont d'accord que sur la paix, mais sur ce point leur alliance est invincible, Est-ce parler en utopiste que d'affirmer la vitalité d'une entreprise qui poursuit le plus noble but, qui repose sur les meilleures raisons, et dont le premier caractère est de trouver des sympathies dans les camps les plus opposés ?

Ce qui gêne son essor, c'est le silence qu'on y est obligé de s'imposer sur les grosses questions qui divisent les peuples. On se réunit pour traiter de la paix et on s'interdit de parler des causes de la guerre. Cette année, par exemple, on n'a pas parlé de l'Alsace-Lorraine. Les Français n'auraient pu parler des deux provinces que pour les revendiquer, et les Allemands, quand même ils regretteraient l'annexion, n'auraient ni la permission, ni la possibilité de le dire. On l'a bien vu, on le voit bien en ce moment au congrès des sociétés où la même interdiction n'a pas lieu. Dès sa première séance, la discussion roule sur l'Alsace-Lorraine et sur la loi des garanties. Je préfère hautement la sagesse des parlementaires. Ils n'ont pas besoin de parler. Ils pensent plus à ce qu'ils ne disent pas qu'à ce qu'ils disent. Ils s'en tiennent, dans les séances publiques, aux élégies ; mais là question fera son chemin dans les conférences secrètes et dans les correspondances. Le jour viendra, plus vite qu'on ne pense, où la nécessité d'une solution s'imposera et où la solution sera prête.

JULES SIMON.

PETITE GALERIE

DES QUARANTE.

L'Académie française n'est pas comme sa modeste émule, l'Académie de Sens, « une fille sage, une fille honnête, qui n'a jamais fait parler d'elle. »

Tout au contraire, elle a fait grand bruit dans le monde et désire vivement continuer.

Depuis que, grêce à la protection du cardinal de Richelieu, le roi Louis XIII lui a accordé ses lettres de noblesse, l'Académie française n'a pas cessé de se considérer comme une personne de race fière, de rare vertu et de haute influence.

Cette vieille demoiselle est pourtant fantasque.

Son orgueil ne la préserve pas de caprices singuliers. Quoique bien née, elle a, comme une petite bourgeoise, un faible pour le succès.

Après avoir déclaré qu'elle n'ouvrirait son illustre maison qu'à la fleur de la noblesse lettrée et à l'aristocratie de la pensée, il lui est arrivé d'accueillir des gens qui n'avaient aucun titre à sa bienveillance, et même de se jeter à leur tête.

On l'a critiquée, chansonnée, insulte. Pareille aux souveraines absolues, elle a dédaigné les injures et souri des propos insolents.

Ne sait-elle pas que la plupart de ces reproches viennent d'un dépit amoureux, et que ces jeunes adversaires arrivent vite à l'heure où ils se mettent à genoux pour lui demander pardon ? Elle est patiente, étant immortelle ; elle est fine, et si parfoiselle se venge, c'est avec tout l'esprit d'une Célimène.

Sa maison, composée de quarante grands officiers, est encore la plus noble des institutions et la gardienne de trésors intellectuels et de traditions de bonne compagnie, qu'on ne trouvera bientôt plus nulle part.

Il peut être amusant de jeter un coup d'œil rapide sur les quarante favoris actuels, qui règlent les destinées de l'Académie française.

Le dernier parti, le plus charmant de tous, le roi des romanciers modernes, celui qui a fait vivre les femmes de notre temps dans un monde idéal, édifié par lui selon ses rêves, Octave Feuillet, n'est plus, et nous n'avons à poser sur son portrait qu'une branche de lauriers et un crêpe de deuil.

Suivons la galerie des quarante Immortels vivants, dans l'ordre où ils ont été élus :

HENRI D'ORLÉANS, DUC D'AUMALE

NÉ EN 1822, REÇU EN 1872

Bien qu'on n'ait pas accordé au duc d'Aumale le titre de monseigneur, quand on l'a reçu à l'Académie, nous ferons une exception pour lui. Nous le placerons en tête des immortels : sa naissance lui donnant le droit de marcher toujours en avant et au-dessus des autres.

Qui ne se souvient de son élection ? Ce fut une première inoubliable, un événement sans précédent à l'Institut. Tout ce qui portait un nom d'aristocratie voulait être là—les femmes surtout.—Sous cette coupole consacrée à la sagesse, des centaines de ravissants visages enseignaient la folie aux graves immortels.

C'était en 1872 : le prince parut dans son habit à palmes vertes, aussi élégant que sous l'uniforme de général. Il y avait encore du feu dans ses yeux, de la jeunesse sur sa physonomie, et son discours d'une allure guerrière, le conduisit tout droit au succès.

Son vieux précepteur, Cuvillier-Fleury, pleurait de joie à ses côtés ; son fils, un bel adolescent, l'espoir de sa vie, rougissait à chaque applaudissement, et lui, très ému, trouvait que ce jour de bataille pacifique valait presque ses combats sous le soleil d'Afrique.

Le duc d'Aumale a désiré faire partie de la « noble compagnie » et, sans flatterie, l'honneur a été pour elle.

Si jamais prince reçut à son baptême tous les dons que doivent posséder les puissants de ce monde, ce fut bien le quatrième fils de Louis-Philippe,

La force, l'intelligence et la séduction, une intrépidité qui se révéla dès sa vingtième année, à la fameuse prise de la Smala, un sens juste, des idées politiques nettes et modernes enfin, toutes les facettes brillantes et solides du caractère le mieux trempé, tels furent les dons du duc d'Aumale.

Ils ne lui servirent de rien, parce qu'il était orléaniste, qu'il l'est encore, qu'il le sera toujours et que cette religion politique a pour premier précepte celui qu'on donne aux jeunes sous-lieutenants échappés de Saint-Cyr : se brosser et attendre.

Qui se déclare orléaniste aujourd'hui ? Pas même monsieur le comte de Paris.

Le duc d'Aumale peut s'écrier : Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

D'ailleurs, il ne s'occupe plus du tout de politique. La seule ambition du prince se borne à désirer qu'il se trouve pendant longtemps encore à Chantilly « un Français de plus », pour y continuer l'*Histoire des Condés*.

Le prince n'a pas été juste-milieu en préparant à la France les splendeurs d'un château historique.

Tous les arts lui sont chers, mais s'il aime la peinture comme Louis XIV et la sculpture comme François Ier, il aime encore plus les vieux livres.

C'est le roi des bibliophiles. Son cœur bat plus fort, quand il découvre un de ces trésors du passé, portant quelques armoiries royalement rares, quelques miniatures longtemps souhaitées.

La bibliothèque de Chantilly révèle cet amour du livre.

Le jour un peu tamisé, la haute cheminée blasonnée où flamblent d'énormes bûches, les larges fauteuils Louis XIII préparés pour le repos du lecteur, l'immence table supportant de magnifiques albums, des manuscrits aux peintures délicates, les rayons inégaux disposés avec tant de goût pour y placer les plus épais in-folios et les plus mignons livres de poche, tout donne au visiteur l'impression d'un temple élevé à l'honneur du livre.

Le duc d'Aumale a été très beau dans sa jeunesse. Il rappelait, par son visage, sa mâle tournure, sa fine moustache blonde et les éclairs de ses yeux bleus, ces princes du dix-septième siècle qu'on voit dans les tableaux de batailles et qui enlevaient sans coup férir les villes et les cœurs.

Simple capitaine de cavalerie, le duc d'Aumale n'eût point trouvé de cruelles. Jugez un peu !

M. LEGOUVÉ (Ernest)

NÉ EN 1807, REÇU EN 1855

Un Lamartinne en bois. Grand vieillard sec, rasé de près et quelquefois affable. Protège volontiers ceux qui n'ont pas besoin de protection. Fils de l'auteur du *Mérite des Femmes*, n'eût guère que ce seul titre pour entrer à l'Académie.

Son père s'était écrié :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta [mère.

M. Ernest Legouvé y est tombé dès 1835. Il a écrit un *Eloge des Femmes*. Si les Françaises ne possèdent que ce titre pour faire supprimer la Loi Salique, elles attendront longtemps.

Ses romans furent-ils lus! Je l'ignore. Ils ne sont pas relus. Il signa pourtant avec Scribe une jolie comédie, *Bataille de Dames*.

Cela ressemble à une aquarelle d'Eugène Lami, aux beaux jours de la Restauration. C'est du bibelot et charmant.

Du temps qu'il avait de l'enthousiasme, M. Legouvé s'enthousiasma pour la Ristori. Elle joua Médée, que la spirituelle Rachel avait refusé d'interpréter.

Depuis, l'Académie a entendu des fragments d'*Agnès de Méranie*. On y cherche le *beau vers*.

M. Legouvé s'occupe surtout à présent d'escrime et de diction. On lui doit un livre sur l'*Art de bien lire*, précaution heureuse quand il s'agit de ses ouvrages.

LE DUC DE BROGLIE (Albert)

NÉ EN 1821, REÇU EN 1862

L'Académie qui faisait tant d'opposition à l'Empire, sachant que l'Empire la laissait tranquille, n'ose pas contrarier la République, dont elle redoute les impatiences. On destinait le prix biennal pour les grandes études historiques à M. le duc de Broglie, on ne lui a pas donné : quelques journalistes ayant protesté contre cette faveur.

Un duc n'a plus le droit d'avoir du talent. M. le duc de Broglie en a pourtant beaucoup — en littérature, — En politique, c'est une autre affaire, mais nous ne parlons pas politique.

Ce grand seigneur fut longtemps l'Eliacin de l'Académie, ce qu'on appelle, dans un langage moins racinien, le chouchou.

Elu tout jeune, il siégea avec Monsieur, son père.

En notre époque paisible, les Broglie, échangeant leur épée pour la plume, comptèrent deux académiciens vivants, comme ils avaient compté deux maréchaux de France simultanément.

Le duc de Broglie est le produit le plus parfait de la culture intellectuelle. Personne ne connait mieux l'art de bien parler et de bien écrire en français.

Dans cette famille, la littérature a atteint les suprêmes dignités. Le père du duc actuel épousa Mlle de Staël pour rendre hommage au talent d'écrivain de sa mère. Il n'eut pas tort.

La duchesse Albertine de Broglie fut une ange de beauté, douée de toutes les vertus féminines.

Le duc Albert, fils de cette jeune femme, n'égale pas son père en valeur politique. Sous le Septennat, il fut un premier ministre très décoratif. Les ambassadeurs étrangers admirèrent son air ducal et sa parole dorée. Assez hautain comme tous les Broglie, il eut pourtant et il a encore avec les femmes les nobles et déférentes façons d'un grand seigneur, fin Louis XIV.

Il eût mieux valu pour lui vivre à cette époque qu'à la nôtre, ses mains de gentilhomme sont maladroites au maniement des foules. Il causa une grande déception aux conservateurs ; c'est un peu sa faute, et, bien davantage, celle de notre époque. Sous un souverain absolu, il eût été un ministre considérable.

Ses livres et ses articles contiennent des théories intéressantes, dans un style d'une allure haute et distinguée.

Le *Secret du Roi* a eu du succès ; il prouve que M. de Broglie sait écrire l'histoire. Il est moins capable de la faire.

X..., lorsqu'il conte ses exploits cynégétiques, ne se croit point tenu à un respect exagéré de la vérité, et s'attribue des hécatombes imaginaires.

—Au bout d'une heure, dit-il, il y avait cent cinquante pièces sur le carreau.

—Tu parles sans doute du carreau où tu t'approvisionnes habituellement de gibier ? fait un auditeur.

—???

—Oui : le carreau.... *de la Halle.*

ST JACOBS OIL
TRADE MARK.
GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT:
RHUMATISME
NÉVRALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la malle sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

DIX LIVRES EN Deux Semaines QU'EN PENSEZ-VOUS ?
Comme Régénérateur des Chairs il n'y a pas de doute que par l'
EMULSION SCOTT
d'Huile de Foie de Morue
Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE
Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA PHTISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Refroidissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.
Préparée par SCOTT & BOWNE, Belleville.

KENDALL'S SPAVIN CURE
The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not blister. Read proof below.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
OFFICE OF CHARLES A. SNYDER, BREEDER OF CLEVELAND BAY AND TROTTING BRED HORSES
ELMWOOD, ILL., Nov. 20, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I have always purchased your Kendall's Spavin Cure by the half dozen bottles. I would like prices in larger quantity. I think it is one of the best liniments on earth. I have used it in my stables for three years.
Yours truly, CHAS. A. SNYDER.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN N. Y., November 5, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs: I desire to give you testimonial of my good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have used it for Lameness, Stiff Joints and Spavins, and I have found it a sure cure, I cordially recommend it to all horsemen.
Yours truly, A. H. GILBERT, Manager Troy Laundry Stables.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
EAST WINDSOR COURTY, OHIO, Dec. 18, 1888.
DR. B. J. KENDALL CO.
Gent.: I feel it my duty to say what I have done with your Kendall's Spavin Cure. I have cured twenty-five horses that had Spavins, ten of them Bone, nine afflicted with Big Head and seven of Big Jaw. Since I have had one of your books and I follow the directions, I have never had a case to say kind.
Yours truly, ALDREW TURNER, Horse Doctor.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
Price $1 per bottle, or six bottles for $5. All Druggists have it or can get it for you, or it will be sent by any address on receipt of price by the proprietors, DR. B. J. KENDALL CO., Enosburgh Falls, Vt.
SOLD BY ALL DRUGGISTS.

The Only Cure for Sciatica
Sciatica Cure

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE